

Castella

Infos

Locales



Janvier 2018 n°7

Quelques mots du Maire

Chers concitoyens,



Nous voilà à l'aube d'une nouvelle année, je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je trouve que le temps passe vite. 2017 aura été une année bien chargée, où nous nous sommes retrouvés par quatre fois pour faire des choix dans l'isolement. Tout d'abord pour élire un nouveau président de la république, puis pour élire les parlementaires qui ont composé le gouvernement actuel. Nous avons assisté à une recomposition totale de l'exécutif. Les grands partis politiques ont été mis à mal et essaient de relever la tête. Les problèmes n'ont pas disparu pour autant suite à ce chamboulement et le gouvernement va devoir s'atteler à relever les défis que ses prédécesseurs n'ont pas pu résoudre. Ce seront le chômage, la sécurité, les finances et bien d'autres problèmes qui vont hanter les journées de nos parlementaires. Il y a du pain sur la planche et comme les autres, le gouvernement sera jugé sur ses résultats.

Du point de vue communal, nous avons dû subir quatre années consécutives de baisse de dotation de l'état, ce gouvernement a prévu aussi de nouvelles économies à faire supporter par les collectivités locales, il va devenir très compliqué de continuer à gérer nos petites communes si l'on devait à nouveau être touché par des restrictions budgétaires.

Nous avons des missions qui nous sont imposées par la loi telles que l'accessibilité, et d'autres pour lesquelles la Mairie s'est engagée, comme par exemple, la mise en place du réseau fibre optique. Un calendrier existe mais nous ne devons pas nous endormir pour faire face aux enjeux.

En 2017, pour des contraintes d'accessibilité, nous avons transféré une salle de classe en aménageant la salle des associations et de ce fait nos aînés ont rejoint la salle des fêtes pour leur rendez-vous hebdomadaire.

Pour 2018, d'autres chantiers sont sur la table. Nous avons pour mission en tout début d'année d'effectuer le recensement de la population. Nous allons aussi réaliser un espace funéraire dans le cimetière. Un projet de rénovation d'une salle de classe est envisagé pour réaliser des économies d'énergie. Enfin le Plan Local d'Urbanisme sera finalisé.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale, les élus et le personnel, qui se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2018.

Bruno Testu.

Que s'est-il passé en 2017 ?????

Notre école

La commune aura connu un grand bouleversement en 2017. En effet, suite à la loi sur l'accessibilité qui oblige les communes à se mettre en conformité, la municipalité a dû adapter ses bâtiments communaux pour satisfaire à cette réglementation. La salle de classe qui se trouvait à l'étage du bâtiment Mairie-Ecole n'étant pas en mesure de recevoir d'éventuel enfant à mobilité réduite, il a été nécessaire de délocaliser cette classe dans la salle utilisée par les aînés et de déplacer ceux-ci vers la salle des fêtes. Ce n'était pas de gaité de cœur que nous avons dû prendre cette décision car il a fallu aménager ce local pour en faire une salle de classe. Le coût des travaux s'est élevé à environ 16.000 € HT subventionné à hauteur de 50% par l'état et la dotation parlementaire. Nous pouvons regretter au passage que cette dotation soit supprimée dorénavant car ce sera un réel manque pour nos petites collectivités. Mais s'il n'y avait pas eu d'abus nous n'en serions pas là ! Beaucoup de travaux ont été faits en interne ce qui a permis de minimiser les coûts.



La rentrée de septembre s'est effectuée dans de bonnes conditions et les enfants ainsi que l'enseignante sont ravis de leur nouvelle classe.

Point numérique.

Notre quotidien évolue sans cesse, et de nombreux documents ne sont plus délivrés, soit en Préfecture soit en Mairie. Par exemple, les cartes grises peuvent être demandées en ligne, soit par un professionnel, soit par vous-même. Les cartes nationales d'identité ne sont plus établies dans toutes les mairies, c'est ainsi que vous ne pourrez plus déposer une demande à CASTELLA, il vous faudra vous déplacer dans une mairie équipée comme à LAROQUE ou VILLENEUVE par exemple. Dans tous les cas il est préférable de faire une pré-inscription en ligne pour gagner du temps. Vous avez compris, vous devez disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet. Cela ne pose pas de problème pour l'ensemble d'entre vous mais bien sûr tout le monde n'est pas équipé. La préfecture souhaitait mettre en place un réseau afin que tout le monde puisse avoir un accès à ces services. C'est dans ce sens que la commune de CASTELLA s'est portée volontaire et s'est dotée d'un équipement nécessaire.

Nous essaierons dans la mesure du possible, d'apporter notre soutien, à tous ceux d'entre vous qui en auront besoin. Cette nouvelle organisation de notre société ne gênera pas les jeunes générations, mais comme dans toute évolution il faut un temps d'adaptation pour une part de la population qui de toute façon n'aura pas le choix.

Un emploi intercommunal innovant



La commune de Castella dépendant de la caserne de pompiers de Laroque-Timbaut, en premier appel, souffrait d'un problème d'intervention en journée. Tous les pompiers de Laroque étant bénévoles, comme dans de nombreuses casernes en France, les personnels ont beaucoup de mal à se libérer en journée, en fonction de leurs activités professionnelles. Un minimum de personnel est nécessaire pour former une équipe d'intervention. Le Maire de Laroque a imaginé une possibilité, à laquelle tous les autres Maires des communes concernées par le premier appel ont adhéré. Il s'agit du recrutement d'un employé territorial que nous partageons entre toutes les communes en fonction de

nos besoins et de nos capacités financières. C'est ainsi que nous avons recruté un agent territorial qui est aussi pompier volontaire. La commune de Castella pour sa part s'est engagée à utiliser ses services au moins une semaine dans l'année, Laroque ayant bien entendu les plus gros besoins. C'est un partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique et le SDIS que nous avons mis en place et qui est inédit en France, mais qui nous l'espérons fera école dans toutes les communes confrontées au même problème. Ce partenariat a été conclu avec les communes de Cassignas, Castella, Frespech, Laroque-Timbaut, Monbalen et Saint Robert.

Un Châtelain à l'honneur

Le 17 Novembre, l'association des anciens combattants tenait son assemblée générale dans les locaux de Laroque-Timbaut. Au cours de cette journée, notre porte-drapeau, Monsieur Hérés LORMAND était mis à l'honneur et l'occasion m'était donnée de lui remettre le diplôme d'honneur national de porte-drapeau, le récompensant ainsi pour ses nombreuses années de service. Il fallait bien une telle distinction pour porter le drapeau de la commune que nous avons renouvelé cette année. Dorénavant c'est un drapeau flambant neuf qui accompagne Monsieur LORMAND lors de toutes les cérémonies du souvenir où il représente la commune.



Toutes nos félicitations pour cette récompense !

Etat civil



Naissances

Romane MEINIER

Charlotte, Charlie, Caroline MUCCHUIT

Julia COURTADE

née le 06/05/2017

née le 25/05/2017

née le 03/12/2017

(2017, c'est l'année des filles ...)

Et que nous réserve 2018 ???

La taxe d'habitation

Comme vous le savez certainement, le gouvernement a décidé d'exonérer de nombreuses familles de la taxe d'habitation. C'est ainsi que plus de 88% des familles de la commune seront exonérées d'ici à 2020. Le processus se fera progressivement sur 3 ans, en diminuant de 30% à partir de 2018. Vous pouvez voir si vous serez concerné en vous comparant aux bases ci-après. Il faut prendre en considération les plafonds du revenu fiscal de référence que vous avez sur votre déclaration fiscale.

27.000 € pour une personne seule, 43.000 € pour un couple sans enfant, 49.000 € pour un couple avec un enfant à charge, 55.000 € pour un couple avec 2 enfants à charge, 76.000 € pour un couple avec 3 enfants et plus.



Ce sera certainement une mesure qui va donner un peu plus de pouvoir d'achat aux familles, mais qui inquiète les communes. En effet, ce sera une part importante de nos ressources qui vont être amputées. Le gouvernement a promis une compensation sans toutefois en préciser la teneur. Pour Castilla l'exonération touchera 123 foyers sur 139 et représentera la somme d'environ 46.000 € en 2020. Espérons que le principe de compensation soit juste afin de ne pas mettre en péril les ressources de la commune.

Une adresse normalisée et le Haut Débit Fibre Optique

La commune de Castilla est engagée dans le programme Haut Débit Fibre Optique. Nous faisons partie des communes placées dans la phase programme solidaire qui doit se dérouler entre 2017 et 2021. Pour Castilla ce sera plutôt entre 2019 et 2021. Afin de pouvoir bénéficier d'une étude convenable pour le raccordement de nos foyers, nous devons disposer d'une adresse normalisée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Pour satisfaire à cette obligation, nous avons d'ores et déjà lancé le projet d'adressage normalisé que nous mènerons avec le concours du conseil départemental, et nous avons déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'état. Nous avons un peu d'avance et nous prendrons le temps nécessaire pour mener à bien cette tâche et vous tiendrons informé au fur et à mesure de nos avancées.

Rythmes scolaires.

Le nouveau gouvernement a donné la possibilité aux communes qui le souhaitent, de revoir l'organisation de la semaine d'école, basée sur 4,5 jours, que nous avons mise en place en 2013.

Beaucoup de communes en France sont déjà retournées à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017. La commune de Castilla, associée avec La Croix-Blanche et Monbalen au sein du RPI, avait décidé de prendre le temps de la réflexion. Après les consultations des parents d'élèves, des enseignants et des conseils municipaux, la décision de revenir à la semaine de 4 jours a été votée en conseil d'école au mois de décembre dernier par une large majorité. La mise en place de cette nouvelle semaine scolaire entrera en vigueur à la rentrée de septembre 2018. Il nous reste à travailler sur les horaires des différentes écoles et du transport scolaire. En conséquence le centre aéré intercommunal de Monbalen rouvrira ses portes les mercredis matin.

Plan local d'urbanisation intercommunal (PLUi)

Ainsi que nous vous l'avions annoncé dans le CIL précédent, les études permettant l'établissement du PLUi ont débuté le 15 juillet 2015. A ce jour, et après de nombreuses réunions, le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été proposé. Les orientations générales du PADD traduisent la volonté de préserver les activités agricoles ainsi que la qualité des paysages.

Pour Castella, les terrains susceptibles d'être construits entre 2015 et 2030 ont été proposés et intégrés dans ce PLUi. La surface constructible attribuée à notre commune pour les habitations construites entre 2015 et 2030 est de 30.000 m² maximum.

Courant décembre 2017, trois réunions publiques ont eu lieu afin de présenter le projet à la population des communes concernées. En janvier 2018, après avoir fait un bilan de la concertation, la CAGV soumettra le PLUi aux Conseils Municipaux et aux Personnes Publiques Associées.

Le projet sera ensuite soumis à **enquête publique**.

Pendant le mois que durera cette enquête publique, il vous sera possible de rencontrer le commissaire enquêteur pour formuler vos observations et poser vos questions éventuelles relative au PLUi.

Après avoir modifié éventuellement le projet suite à cette enquête publique, **le PLUi sera approuvé définitivement au cours du 3^e trimestre 2018.**

Il est donc important que vous présentiez vos observations et/ou remarques lors de l'enquête publique afin que celles-ci soient prises en compte.

Recensement de la population de Castella

Le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays. L'enquête de recensement est préparée et réalisée par la commune. L'INSEE organise et contrôle la collecte.

En 2018, vous serez concerné(e) par l'enquête de recensement et votre participation est essentielle. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. La collecte des informations se déroulera du **18 janvier au 17 février 2018.**



➤ Vous allez recevoir la visite de l'agent recenseur, en l'occurrence Madame **Sabine Carré (née Roualdès)**.

➤ Elle sera munie d'une carte officielle et tenue au secret professionnel. Elle vous remettra des questionnaires à remplir relatifs à votre logement et les personnes qui y habitent. Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Travaux en projet.

Au cours de cette année, nous allons effectuer quelques travaux de rénovation de la salle de classe la plus ancienne. En plus des travaux de peinture et de revêtement de sol, nous allons revoir tout l'éclairage afin de faire baisser la facture d'électricité, en remplaçant tous les tubes néons par des pavés LED moins gourmands. Nous allons aussi installer un système de climatisation, qui permettra ainsi d'avoir un même confort dans l'ensemble de nos classes les jours de forte chaleur.

Nous allons devoir aussi créer un stationnement pour personne à mobilité réduite devant la Mairie, et nous allons travailler au projet d'accessibilité des autres bâtiments communaux. Il s'agit de l'église et du cimetière qui eux aussi, doivent satisfaire à la règle.

Ordures ménagères – Distribution des sacs jaunes

Ainsi que vous le savez déjà depuis 2016, seuls les sacs jaunes (nécessaires au tri sélectif) seront distribués par la CAGV.

Pour Castella, cette distribution aura lieu les **vendredis 19 et 26 janvier 2018 de 17 à 19h à la mairie.** Vous trouverez ci-joint un coupon à remettre, complété, lors de l'enlèvement de vos sacs.



Rédacteurs : Bruno, Corinne, Didier S., Georges, Josy et Maryse.



Les activités traditionnelles du comité des fêtes se perpétuent.

- La troupe "Greg et ses drôles de dames" le 11 février, a su nous émouvoir avec son interprétation des plus belles chansons du répertoire français.

- Le circuit découverte du 14 mai, ponctué d'énigmes, nous a fait découvrir des lieux méconnus et des objets insolites.

Système de mesure pour la dîme



- La randonnée du 25 juin, nous a emmené vers la vallée du Bernou par les chemins de Cabale et Fontane (*La Croix Blanche*).



- Le 16 septembre la troupe Théatr'al de Tournon d'Agenais a joué une comédie « Petit déjeuner compris » qui retrace les instants de vies, drôles, émouvants, cocasses ou cruels d'une de ces chambres d'hôtels que parfois nous côtoyons.

- Enfin pour clore ces festivités, le 18 novembre une nouveauté : la soirée choucroute, fort appréciée, animée par le groupe musical "The Gascon's Five" dont le style rock et blues nous a enjoui.



Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2018 : santé, bonheur et joie partagée avec celles et ceux qui vous sont chers.

Que cette nouvelle année vous soit douce comme le sourire malicieux d'un enfant, chaleureuse comme le rire sans retenue d'un ami, paisible comme le regard bienveillant d'un aîné.

Nous vous espérons toujours aussi nombreux en 2018, pour de nouvelles aventures...

Les associations de Castella vous souhaitent une très bonne année 2018.

Les aînés se réunissent dans la salle des fêtes tous les jeudis de 14h à 17h 30, tous les premiers jeudis du mois sont consacrés aux concours de belote interne. D'autres rendez- vous sont prévus :

en janvier → galette des rois avec l'école de Castella

en mars → loto

→ le 11 sortie au Petit Paradis

en mai → concours de belote externe

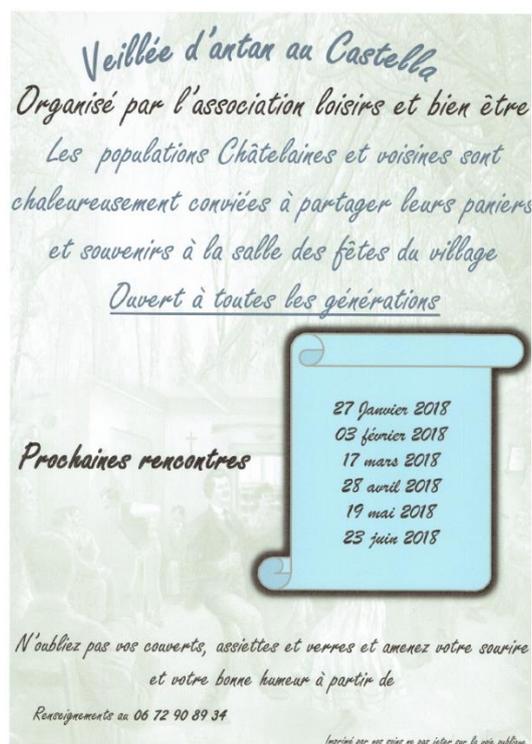
en novembre → loto

Deux repas sont prévus au cours de l'année. Vous pouvez joindre la présidente, madame Régine BEQ au 06.17.35.00.80.

Loisirs et bien-être propose

Du yoga tous les jeudis soir de 19h à 20h30 au-dessus de la mairie (ancienne salle de classe CP) hors vacances scolaires.

Les soirées d'antan :



Pour plus de renseignement contacter Maryse DEBOT au 06.72.90.89.34.

L'association des parents d'élèves du RPI anime :

- le 8 mars à Castella un carnaval
- le 8 avril à la Croix Blanche un loto
- le 4 mai au centre périscolaire un marché aux fleurs

Informations supplémentaires auprès de Fabien MISSUD au 06.16.19.32.01 ou de Samantha CESCHIN au 06.60.49.41.93.